

# ACTION URGENTE

## IL FAUT METTRE FIN AUX DISPARITIONS FORCÉES DE MILITANTS

Hanif Pashteen et Noor Ullah Tareen, militants et membres du Mouvement de protection pachtoune (PTM), un groupe de défense des droits civils, ont été soumis à une disparition forcée alors qu'ils quittaient une réunion organisée par le gouvernement provincial le 12 novembre 2025, à Peshawar, dans le nord-est du Pakistan. Ils ont été victimes de disparition forcée avec cinq autres personnes qui ont été libérées deux mois plus tard. La disparition prolongée de Hanif Pashteen et Noor Ullah Tareen suscite de fortes craintes quant à leur sécurité et leur bien-être. Les autorités pakistanaises doivent révéler où ils se trouvent et garantir leur libération immédiate.

### PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Premier ministre de la province*  
Chief Minister Sohail Afridi  
Chief Minister Secretariat, Civil Secretariat  
Sahibzada Abdul Qayyum Road, Peshawar, Khyber Pakhtunkhwa  
Pakistan  
Courriel : [chiefministerkp@cmkp.gov.pk](mailto:chiefministerkp@cmkp.gov.pk)  
Tél. : +92-91-9210712

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la disparition forcée des militants **Hanif Pashteen** et **Noor Ullah Tareen**, deux membres du Mouvement de protection pachtoune (PTM), un groupe de défense des droits civils, qui ont été arrêtés par la police le 12 novembre 2025 alors qu'ils quittaient l'Assemblée provinciale à Peshawar. Ils participaient à une réunion, convoquée par le gouvernement de la province de Khyber Pakhtunkhwa, en tant que représentants de la communauté. Au cours des débats, leur délégation s'est vu refuser la possibilité d'exprimer ses opinions ; ils ont alors boycotté la séance et ont quitté l'enceinte de l'Assemblée.

Immédiatement après avoir quitté les lieux, la délégation a été interceptée par des policiers. Des témoins oculaires confirment que le chef de la police de Peshawar était présent sur les lieux et a donné l'ordre que sept membres de la délégation, dont Hanif Pashteen et Noor Ullah Tareen, soient emmenés dans des véhicules de police. Après qu'elles ont été emmenées, on a perdu toute trace de ces sept personnes. Le 18 janvier 2026, les cinq autres personnes victimes de disparition forcée ont été libérées de la prison d'Attock, au Pendjab. Hanif Pashteen et Noor Ullah Tareen continuent cependant à manquer à l'appel. On ignore où ils se trouvent depuis lors, et leurs proches n'ont été informés d'aucune accusation officielle.

Leur disparition forcée constitue une violation des **droits à la liberté et à un procès équitable, et représente en soi une violation du droit international**, suscitant de fortes craintes pour leur vie, leur sécurité et leur bien-être. Compte tenu de leur détention secrète, le risque de torture ou d'autres mauvais traitements, ainsi que d'autres violations graves des droits humains m'inspirent de vives préoccupations. Le manque de transparence concernant le sort qui leur a été réservé et les conditions de leur détention accentuent ces inquiétudes.

Leur disparition prolongée s'inscrit dans le cadre d'une **répression plus large** contre le Mouvement de protection pachtoune et de ses membres, comprenant notamment des détentions arbitraires et des disparitions forcées.

**Je vous prie instamment de veiller à ce que le lieu de détention de Hanif Pashteen et de Noor Ullah Tareen soit immédiatement communiqué à leurs proches, et à ce qu'ils soient libérés sans condition. Je veux croire que votre engagement en faveur de la justice et des droits humains guidera vos actions en vue de répondre d'urgence à ces graves préoccupations.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Hanif Pashteen et Noor Ullah Tareen sont des défenseurs des droits humains et des membres actifs du Mouvement de protection pachtoune (PTM), un mouvement pacifique de défense des droits civils qui milite pour la protection des droits fondamentaux, l'obligation de rendre des comptes pour les disparitions forcées et la fin des pratiques extrajudiciaires touchant la population pachtoune au Pakistan. Hanif Pashteen, âgé de 28 ans, est membre du Comité central provincial du PTM, tandis que Noor Ullah, 50 ans, est le coordinateur du PTM dans la province du Sind.

Leur disparition forcée n'est pas un incident isolé, mais s'inscrit dans un contexte plus large de répression à l'égard des militants du PTM. On a constaté à maintes reprises des cas de détention arbitraire et illégale, de harcèlement, d'intimidation et de disparitions forcées visant des membres du PTM. Selon la Commission d'enquête gouvernementale sur les disparitions forcées, au mois de novembre 2025, la Commission avait enquêté sur 10 718 cas à l'échelle nationale, une grande partie de ces affaires, soit 3 674, provenait de la province de Khyber Pakhtunkhwa. Depuis sa création, le PTM fait l'objet d'une intense répression de la part des autorités pakistanaises, de nombreux membres étant détenus illégalement et soumis à des disparitions forcées. En octobre 2024, le PTM a été désigné par les autorités comme une [organisation interdite](#) et inscrit sur la première annexe de la « Liste des organisations proscrites » de la Loi antiterroriste. En mars 2026, la haute cour de Peshawar a rejeté une requête contestant cette interdiction et invité le groupe à saisir la commission de révision du gouvernement fédéral afin d'obtenir sa levée. Une demande en ce sens est en cours d'examen, et aucune décision finale n'a encore été prise au moment de la publication de la présente Action urgente.

**LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** Anglais, ourdou

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 15 octobre 2026

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Hanif Pashteen (il) ; Noor Ullah Tareen (il)